

**FICHE DE MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE****ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES****QUARTIER LORETTEVILLE****ZONE VISÉE : 63207RA****MODIFICATION AU RÈGLEMENT R.C.A.6 V.Q. 4****RESPONSABLE : SÉBASTIEN PAQUET**

Fiche n°01

N° SDORU 2015-05-069

VERSION DU 2016-01-18

DESCRIPTION DE LA ZONE VISÉE

Sud de rue de la Rivière-Nelson; Ouest du boulevard Valcartier; Nord de la rue du Golf; bornée à l'Ouest par l'avenue Industrielle / rue Monseigneur-Cook

OBJET DE LA DEMANDE

- Modification au plan de zonage (Annexe I)
- Modification à une grille de spécifications (Annexe II)
- Autre modification

EXPOSÉ DE LA SITUATION

Le club de golf Lorette souhaite vendre une partie de leur propriété (lot 5 140 196). La superficie vendue serait subdivisée en 9 lots résidentiels. En 2013 une opération semblable avait été réalisée et 6 lots résidentiels avaient été créés.

Huit des neuf nouveaux lots créés auront front sur la rue du Grand-Pré, quartier de Loretteville. Le dernier lot aura front sur la rue des Orchidées-Blanches. Il s'agit d'un secteur déjà construit. Le projet concorde avec l'objectif du Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD) de concentrer les nouveaux développements là où les coûts publics sont les moins élevés. En effet, ce secteur bénéficie d'une multitude de services de proximité.

MODIFICATION PROPOSÉE

Agrandir la zone 63219Ha à même une partie de la zone 63207Ra.

Agrandir la zone 63301Ha à même une partie de la zone 63207Ra.

Voir illustrations ci-dessous.

